

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 25 mars 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 mars 2015

2015 V 73 Vœu relatif au projet Eco-mouton sur l'esplanade Chaban-Delmas (avenue de Breteuil).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que le conseil consultatif de quartier (CCQ) Ecole Militaire réuni le 10 février 2015 sur proposition de son référent "espace public" a émis le vœu d'organiser une opération exemplaire dans le cadre de la préparation de la Conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP 21) qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris ;

Sur proposition de M^{me} Rachida DATI et des élus du Groupe UMP,

Emet le vœu que :

- les pelouses de l'avenue de Breteuil qui ont bénéficié d'une remise en repos après clôture pendant la période hivernale puissent être le siège d'une tonte écologique,
- à cet effet soit organisée à titre expérimental une opération "éco mouton" sur l'esplanade Chaban-Delmas consistant en l'installation de moutons d'Ouessant successivement sur les quatre pelouses situées entre la place Vauban et la place de Breteuil,
- un accord puisse être conclu avec Madame la Maire de Paris et la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) pour la mise en œuvre dans les meilleurs délais de cette opération,
- une information soit assurée auprès des riverains, des enfants des écoles voisines et des touristes, ainsi qu'une large médiatisation.